

Sciences Humaines et Sociales Mention Sociologie

Spécialité : Recherche et Études Sociologiques (RES)

RNCP11886 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333, 123
Code(s) ROME	K2401, K1802, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qui, dans le domaine de la recherche, définit un sujet d'enquête en sociologie et met en œuvre les procédures d'investigation et d'interprétation menant à des conclusions scientifiquement valables. Il communique clairement ses conclusions par le biais de mémoires, publications et exposés oraux.

En lien avec les collectivités et administrations dont il dépend, il participe à la conception des politiques des pouvoirs publics, effectue un bilan des actions mises en œuvre et propose des mesures correctives et des axes d'amélioration. Il apporte un soutien technico-administratif à la gouvernance des collectivités territoriales. Il impulse des projets au niveau local, départemental, régional et en pilote la réalisation. Il effectue des études d'impact social ou d'aménagements divers. Il contrôle la réalisation des actions menées et émet des préconisations.

Il peut être en charge de la gestion des ressources humaines.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour construire et mener une recherche, dans le cadre d'un organisme de recherche ou d'une situation d'étude ;
- contribuer à un séminaire collectif ou à un comité de pilotage ;
- présenter, discuter et valoriser un travail de recherche devant des universitaires et des professionnels
- communiquer efficacement en français et en anglais devant des publics de spécialistes de façon claire et non ambiguë
- réaliser un diagnostic organisationnel et gestionnaire afin de faciliter la prise de décision des différents organismes ou entreprises et rédiger en conséquence des rapports d'aide à la décision
- répondre à un appel d'offre et donc concevoir et conduire une enquête appropriée
- maîtriser les technologies de l'information et de la communication

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Organismes de recherche publics, de l'enseignement et de la recherche; collectivités locales, entreprises, secteur

associatif...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chargé(e) d'études en Sciences Humaines, chargé(e) de recherche en Sciences Humaines
- Conseiller en développement local
- Chargé(e) de mission / chargé(e) de projet développement territorial

Sous réserve d'obtention des concours

- Métiers de l'enseignement secondaire (après un CAPES ou l'Agrégation) ou supérieur (Enseignant-chercheur en France ou à l'étranger après un doctorat) ;
- Ingénieur(e) d'études Catégorie A.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 263 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 050
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11886/>